

Shop manager

RÉF | 7589

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Le Shop Manager exerce son métier au sein de structures de la grande distribution (grands magasins, grandes surfaces spécialisées, supermarchés, hypermarchés, ...) ou au siège de l'enseigne/marque et est en relation avec différents interlocuteurs (chef de département, comptable, responsable régional, ...). L'activité peut varier selon le type de commerce et de produits. Elle peut s'exercer en gérance, dans le cadre d'une franchise ou en indépendant. Elle peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés ou de nuit.

Programme

- **Cours professionnels :**

Définir sa stratégie marketing; Situer la fonction dans l'environnement professionnel; Assurer la gestion du personnel; Assurer la gestion d'une équipe de collaborateurs; Gérer les opérations relatives aux stocks; Appliquer la législation relative aux opérations commerciales; Définir et appliquer sa stratégie commerciale; Exploiter les résultats commerciaux de l'entreprise; Gérer les documents commerciaux; Analyser capacité d'entreprendre et sa compétence entrepreneuriale; Créer son entreprise et appliquer la législation commerciale; Maîtriser et appliquer le droit du travail et la législation sociale; Assurer la gestion comptable; Assurer la gestion financière de l'entreprise; Assurer la gestion fiscale.

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.](#)

- **Pratique Professionnelle :**

Vous devrez être occupé dans la profession sous forme soit d'un(e) :

- [Convention de stage](#) passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un [délégué à la tutelle](#).
- Contrat de travail

- Pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Peuvent être dispensés de cette obligation d'occupation dans la profession, les auditeurs :

- Titulaires d'un certificat d'apprentissage dans la profession
- Titulaires d'un diplôme technique ou professionnel dans la profession
- Occupés ou ayant été occupés dans la profession 2 années à temps plein sur les 6 dernières années.

Le **délégué à la tutelle** est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil. Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Certification(s) visée(s)

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion

Type de formation

[Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée

1 an

Horaire

En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas, des cours peuvent être donnés en journée.

Début

Septembre

Coût

325 € par an - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois sur présentation du formulaire A15 -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir 18 ans accompli au 31/12 de l'année d'inscription **ET** répondre à l'une des conditions suivantes :

Soit, CESS et expérience professionnelle de 2 ans dans la vente

Soit, diplôme de formation chef d'entreprise SFPME ou IFAPME de gestionnaire d'un point de vente

Soit, diplôme de l'enseignement supérieur sans expérience professionnelle

Soit, réussite d'un examen d'entrée et pouvoir préalablement justifier de 3 ans d'expérience utile.

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques

Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non inscrits pour l'année académique en cours, mais ayant déjà un patron formateur en vue.

Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur formation sans attendre le début de l'année académique suivante.

Pour ce faire, il y lieu de contacter le délégué à la tutelle qui :

- S'assurera que le candidat est dans les conditions pour suivre la formation choisie

- Fera signer une promesse d'inscription aux cours pour l'année académique suivante.

Les chercheurs d'emploi indemnisés s'informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- [4 au 8 mai - e-Tour des métiers \(portes ouvertes virtuelle\), rencontrez les formateurs de l'efp et découvrez plus de 85 métiers en ligne.](#)
- La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.
- [Plus d'informations concernant les inscriptions ?](#)

- Des questions sur les stages ? Rencontrez un délégué à la tutelle ([voir les permanences](#)).

Organisme

efp / SFPME- Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: efp 0800 85 210

<http://www.efp-bxl.be>